

Joint de chaussée procédé C-Joint



Le joint de chaussée assure la continuité de la circulation entre l'ouvrage d'art et la chaussée. Son rôle est de reprendre les mouvements de la structure et les déformations liées au trafic.



Afin de répondre à ces exigences techniques de dilatation, de tenue sous trafic, d'étanchéité et de confort à l'utilisateur, le procédé C-Joint répond à l'ensemble des normes qui régissent ce type de produits : XP P98-90 (tenue à l'orniérage), XP P98-092-2 (capacité de souffle), XP P98-094 (étanchéité).

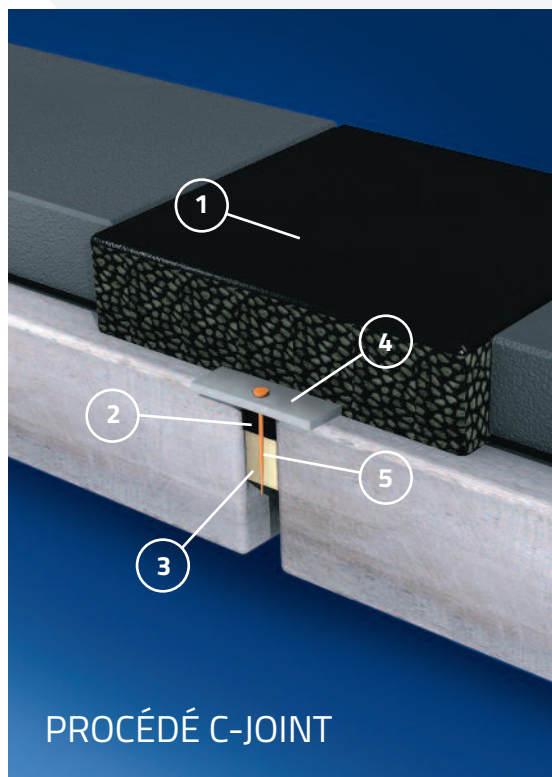


Les objectifs du joint de chaussée

- Assurer l'étanchéité de l'ouvrage.
- Assurer le confort à l'utilisateur.
- Absence de bruit et de vibrations.
- Reprise de la dilatation ≤ 30 mm.
- Tenue sous trafic lourd T0 +.

➔ JOINT DE CHAUSSÉE PROCÉDÉ C-JOINT

Maintenance des voies routières et aéroportuaires



PROCÉDÉ C-JOINT

De par sa conception, le C-Joint permet de s'affranchir des contraintes inhérentes aux joints mécaniques lors du renouvellement des couches de roulement :

- Rabotage de la chaussée sans interruption au droit du joint du tapis existant.
- Réhausse du joint par simple apport du bitume et granulat sur l'épaisseur concernée.

- 1 C-Joint - Largeur de 500 à 550 mm (standard), épaisseur de 100 mm (standard)
- 2 Liant bitumineux CJ Temperate
- 3 Laine de verre
- 4 Plaque en aluminium
- 5 Clou de maintien

SCHÉMA DE PRINCIPE DU C-JOINT

